



Bad A Boum



grisette



**Le RIXENSART BADMINTON CLUB vous invite à son
Tournoi National**

Séries D - C2 - C1 - B2 - B1

Les 16 et 17 octobre 2010

**Les doubles se joueront le samedi, les simples le
dimanche**

Lieu : Complexe sportif de Rixensart, av. Clermont Tonnerre, 26A à 1330 Rixensart (Tél. 02/6540065). La gare de Rixensart est à 100m ! Par autoroute : E411 sortie n° 5, direction Rixensart et suivre plaque complexe sportif

Inscriptions : Début des inscriptions : le 24 juillet 2010
Date limite : le 24 septembre 2010 (à minuit) mais clôture anticipée possible en fonction du nombre de places disponibles.
Droits d'inscriptions : 6 €/1 discipline - 11 €/2 disciplines - 15 €/3 disciplines
Inscriptions en ligne sur le site www.competitions.be uniquement du 24 juillet au 24 septembre 2010.

Tirage au sort : Le lundi 4 octobre 2010 à 20h00 - Adresse : rue des Lovières, 40, 1450 CHASTRE (Caroline CELLIER)

Juge-arbitre : Alain DEGREGZ

Comité organisateur du tournoi : Caroline CELLIER (secrétaire), Quentin CANELLE, Marc DELVAL, Xavier DEBECKER, Stéphane MICHIELS, Jean-Pierre VAN MOER, Joël DULLIER, Michel JANSSENS, Eric GAIGNEAUX, Alain DEGREGZ (Juge Arbitre)

Responsable tournoi et inscriptions : Caroline CELLIER (0478/679503) ou Quentin CANELLE (0479/565032) ou par e-mail : tournoirbc@yahoo.fr

Responsable anti-dopage : Xavier DEBECKER

Horaire : Samedi 16 octobre : 9h00 - 22h00 (doubles)
Dimanche 17 octobre : 9h00 - 18h00 (simples)

Règlement :

- Le tournoi se joue suivant les règlements de la FBB
- Inscriptions :
 - Dans 3 disciplines et/ou 3 catégories maximum par week-end et maximum 2 disciplines ou catégories par jour (ex: DM C2 et DMx C2 le samedi; SM C2 le dimanche ou DM C1 le samedi ; SM C1 et SM B2 le dimanche)
 - Via le site www.competitions.be uniquement. Aucune inscription par téléphone ne sera admise. Les modifications des inscriptions seront faites en envoyant un e-mail à tournoirbc@yahoo.fr
 - Chaque partenaire d'une équipe doit s'inscrire personnellement !
- Toutes modifications d'inscriptions se feront uniquement par le comité organisateur
- Les heures des premiers matches seront publiées sur le site www.competitions.be
- Les compétitions débuteront à 9h00 le samedi et à 9h00 le dimanche.
- Les joueurs doivent être présents dans la salle une demi-heure avant le premier match.
- La tenue réglementaire est de rigueur (C117-C118). Pas de semelles marquantes.
- Chaque joueur peut être appelé à arbitrer.
- Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toute décision en vue du bon déroulement du tournoi. Tout en respectant les règlements.
- Au cas où le nombre d'inscriptions serait insuffisant, on jouera en poule(s) ou la discipline sera annulée ou couplée à une autre série supérieur (Art. 109.5.d des règlements FBB).
- Les volants sont à charge des joueurs et doivent être agréés par la FBB (en cas de litiges : Mavis 300 jaune pour séries D et C2 ; Sosan Grade 2 pour les autres catégories (en vente dans la salle).
- L'inscription rend le paiement obligatoire, sauf cas prévu par l'Art. 113 des règlements FBB.
- Les joueurs qui prennent des médicaments doivent fournir au Juge Arbitre ou au responsable anti-dopage une attestation médicale sous enveloppe avant le début du tournoi. Ils sont tenus de la récupérer après le tournoi" (Art.109.5.j des règlements FBB). Les joueurs prenant des médicaments doivent avoir envoyé avant le tournoi, une autorisation à Usage Thérapeutique (AUT, disponible sur le site de la ligue) complété par le médecin traitant, au responsable de la Commission Médicale LFBB.
- Les joueurs souhaitant se faire coacher lors d'une rencontre sont tenus, au début de la partie, de désigner à leur(s) adversaire(s) ainsi qu'à l'arbitre de la rencontre, le nom de la personne qui leur servira de coach.

Absence : Tout joueur absent lors d'une journée du tournoi doit envoyer un certificat dans les 2 jours à Jacques VANHOUDT, rue des Cytises, 29, 4460 Grâce-Hollogne.

Présence de notre sponsor officiel : Stand durant tout le tournoi



Restauration : A la cafeteria, pendant tout le week-end : produits de la brasserie St-Feuillien (Grisette et St-Feuillien), petite restauration, moules frites, steak frites, américain frites

Solidarité Haïti : Cette année notre club à décider de soutenir l'association Farnières-Haïti ASBL. Par inscription à notre tournoi, 1 Euro sera reversé à cette association « www.farnieres-haiti.org »

« Le 12 juillet 2010.
Par la présente, je confirme la validité du formulaire d'invitation du tournoi de Rixensart des 16 et 17 octobre dont je suis juge-arbitre. Celui-ci, reprend les informations énumérées à l'article 508 du règlement sportif de la LFBB. Alain Degrez »